

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - MARLY (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21590383200016

POSTE COMPTABLE : SGC DE VALENCIENNES

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : MAIRIE DE MARLY (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

S'LO

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	29
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	50
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	80
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	81
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	85
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	87
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	88
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	90
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	91
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	92
A4 - Etat des provisions	93
A5 - Etalement des provisions	94
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	95
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	96
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	98

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	99
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	103
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	104
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (6)	105
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	107
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	108
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	109
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	113
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	114
--	-----

S'LO

D2 - Arrêté et signatures

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	MARLY MAIRIE DE MARLY	BP 2023
------------	--------------------------	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	12135
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	28
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
12 456 865	10 321 544	1851.15 Euros	1152.36

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) Collectivités locales.gouv DGCL
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 237,55	1206
2	Produit des Impositions directes/population	478,17	676
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 217,46	1412
4	Dépenses d'équipement brut/population	889,18	292
5	Encours de dette/population	694,04	1050
6	DGF/population	321,02	199
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	53,57 %	61 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	111,80 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	73,04 %	20,7 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	57,01 %	74,4 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 6211-16 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 6211-16 et R. 6711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

S'LO

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

II
A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	17 799 177,01	14 775 871,34
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 023 305,67
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		17 799 177,01	17 799 177,01

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	12 078 152,36	13 137 151,47
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	214 001,04	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 844 998,07	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		13 137 151,47	13 137 151,47

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	30 936 328,48	30 936 328,48
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

S'LOW

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES
II
A2
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 716 973,09	0,00	5 083 192,38	5 083 192,38	5 083 192,38
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 294 095,21	0,00	8 044 547,05	8 044 547,05	8 044 547,05
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 247 830,89	0,00	1 162 863,44	1 162 863,44	1 162 863,44
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		13 258 899,19	0,00	14 290 602,87	14 290 602,87	14 290 602,87
66	Charges financières	254 965,82	0,00	376 151,74	376 151,74	376 151,74
67	Charges exceptionnelles	25 750,00	0,00	28 510,00	28 510,00	28 510,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	220 000,79		322 441,05	322 441,05	322 441,05
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		13 780 616,80	0,00	15 017 705,66	15 017 705,66	15 017 705,66
023	Virement à la section d'investissement (5)	3 205 394,56		2 535 471,71	2 535 471,71	2 535 471,71
042	Opéral* ordre transfert entre sections (5)	331 780,86		245 999,64	245 999,64	245 999,64
043	Opéral* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 537 176,42		2 781 471,35	2 781 471,35	2 781 471,35
TOTAL		17 297 791,22	0,00	17 799 177,01	17 799 177,01	17 799 177,01

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

17 799 177,01

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	180 000,00	0,00	126 000,00	126 000,00	126 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	484 217,00	0,00	566 634,02	566 634,02	566 634,02
73	Impôts et taxes	9 392 575,00	0,00	8 848 957,00	8 848 957,00	8 848 957,00
74	Dotations et participations	5 024 718,00	0,00	5 149 546,29	5 149 546,29	5 149 546,29
75	Autres produits de gestion courante	72 707,72	0,00	63 545,00	63 545,00	63 545,00
Total des recettes de gestion courante		15 164 217,72	0,00	14 754 682,31	14 754 682,31	14 754 682,31
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	30 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		4 222,00	4 222,00	4 222,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		15 184 217,72	0,00	14 773 904,31	14 773 904,31	14 773 904,31
042	Opéral* ordre transfert entre sections (5)	191 937,00		1 967,03	1 967,03	1 967,03
043	Opéral* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		191 937,00		1 967,03	1 967,03	1 967,03
TOTAL		16 376 154,72	0,00	14 775 871,34	14 775 871,34	14 775 871,34

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

3 023 306,87

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

17 799 177,01

Pour information :
**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
 DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
 D'INVESTISSEMENT (6)**

2 779 604,32

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du conseil administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

MARLY - MAIRIE DE MARLY - BP - 2023

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

ID : 059-215903832-20230405-DEL_23_013-DE

S'LO ✓

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

II
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réallier N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 000,00	0,00	14 300,00	14 300,00	14 300,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 911 350,07	151 736,86	2 823 187,02	2 823 187,02	2 974 923,88
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 117 645,80	62 264,18	7 738 698,31	7 738 698,31	7 800 962,49
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	6 043 995,87	214 001,04	10 576 185,33	10 576 185,33	10 790 186,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	902 216,01	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	902 216,01	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
46...	Total des op. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 946 211,88	214 001,04	12 076 185,33	12 076 185,33	12 290 186,37
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	191 937,00		1 967,03	1 967,03	1 967,03
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	191 937,00		1 967,03	1 967,03	1 967,03
	TOTAL	6 138 148,88	214 001,04	12 078 152,36	12 078 152,36	12 292 153,40

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

844 998,07

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

13 137 151,47

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réallier N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	659 923,46	0,00	3 298 414,91	3 298 414,91	3 298 414,91
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	600 000,00	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 259 923,46	0,00	8 298 414,91	8 298 414,91	8 298 414,91
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	438 000,00	0,00	228 216,10	228 216,10	228 216,10
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 401 899,30	0,00	1 058 999,11	1 058 999,11	1 058 999,11
138	Autres subvent* Invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	903 050,00	0,00	770 050,00	770 050,00	770 050,00
	Total des recettes financières	2 742 949,30	0,00	2 057 265,21	2 057 265,21	2 057 265,21
46...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 602 872,76	0,00	10 355 680,12	10 355 680,12	10 355 680,12
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	3 205 394,56		2 535 471,71	2 535 471,71	2 535 471,71
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	331 780,86		245 999,64	245 999,64	245 999,64
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (9)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 637 175,42		2 781 471,35	2 781 471,35	2 781 471,35
	TOTAL	7 640 048,18	0,00	13 137 151,47	13 137 151,47	13 137 151,47

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 137 151,47
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	2 779 604,32
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

II

B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 083 192,38		5 083 192,38
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 044 547,05		8 044 547,05
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 162 863,44		1 162 863,44
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	376 151,74	0,00	376 151,74
67	Charges exceptionnelles	28 510,00	0,00	28 510,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	322 441,05	245 999,64	568 440,69
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 535 471,71	2 535 471,71
Dépenses de fonctionnement – Total		15 017 705,66	2 781 471,35	17 799 177,01

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

17 799 177,01

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 967,03	1 967,03
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(9) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	14 300,00	0,00	14 300,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 974 923,88	0,00	2 974 923,88
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	7 800 962,49	0,00	7 800 962,49
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		12 290 186,37	1 967,03	12 292 153,40

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

844 998,07

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

13 137 151,47

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

S'LO

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	126 000,00		126 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	566 634,02		566 634,02
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	8 848 957,00		8 848 957,00
74	Dotations et participations	5 149 546,29		5 149 546,29
75	Autres produits de gestion courante	63 545,00	0,00	63 545,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	15 000,00	1 967,03	16 967,03
78	Reprise sur amortissements et provisions	4 222,00	0,00	4 222,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		14 773 904,31	1 967,03	14 775 871,34

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 023 305,67
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 799 177,01
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	228 216,10	0,00	228 216,10
13	Subventions d'investissement	3 298 414,91	0,00	3 298 414,91
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		245 999,64	245 999,64
29	Prov. pour dépréciat* immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat* des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement		2 535 471,71	2 535 471,71
024	Produits des cessions d'immobilisations	770 050,00		770 050,00
Recettes d'investissement – Total		9 296 681,01	2 781 471,35	12 078 152,36

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 068 999,11
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 137 151,47
---	----------------------

Envoyé en préfecture le 12/04/2023
Reçu en préfecture le 12/04/2023
Publié le
ID : 059-215903832-20230405-DEL_23_013-DE

SLOW

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

S'LO

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	3 716 973,09	6 083 192,38	6 083 192,38
6042	Achats prestat* services (hors terrains)	185 053,48	273 922,50	273 922,50
60611	Eau et assainissement	127 153,00	88 600,00	88 600,00
60612	Energie - Electricité	345 000,00	900 000,00	900 000,00
60613	Chauffage urbain	300 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
60621	Combustibles	1 750,00	1 100,00	1 100,00
60622	Carburants	35 100,00	43 250,00	43 250,00
60623	Alimentation	25 337,74	19 936,50	19 936,50
60628	Autres fournitures non stockées	80 410,00	57 510,00	57 510,00
60631	Fournitures d'entretien	23 500,00	28 000,00	28 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	183 772,40	118 710,00	118 710,00
60633	Fournitures de voirie	17 500,00	10 000,00	10 000,00
60636	Vêtements de travail	26 715,45	20 000,00	20 000,00
6064	Fournitures administratives	21 570,00	23 390,00	23 390,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	2 526,80	100,00	100,00
6067	Fournitures scolaires	47 400,00	47 000,00	47 000,00
6068	Autres matières et fournitures	10 400,00	7 800,00	7 800,00
611	Contrats de prestations de services	659 491,07	690 297,38	690 297,38
6132	Locations immobilières	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6135	Locations mobilières	111 562,66	61 850,00	61 850,00
614	Charges locatives et de copropriété	300,00	500,00	500,00
61521	Entretien terrains	400 400,00	399 000,00	399 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	132 050,00	72 000,00	72 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	3 000,00	3 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	130 000,00	104 000,00	104 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	3 000,00	3 000,00	3 000,00
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	16 100,00	16 100,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	16 250,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	441 893,69	404 600,00	404 600,00
6161	Multirisques	35 600,00	49 700,00	49 700,00
6182	Documentation générale et technique	2 090,00	4 200,00	4 200,00
6184	Versements à des organismes de formation	29 562,00	29 600,00	29 600,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	300,00	300,00
6226	Honoraires	33 910,00	64 830,00	64 830,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	10 000,00	10 000,00
6228	Divers	1 530,00	3 030,00	3 030,00
6231	Annonces et insertions	6 850,00	9 100,00	9 100,00
6232	Fêtes et cérémonies	81 925,00	134 750,00	134 750,00
6236	Catalogues et imprimés	9 893,20	22 766,00	22 766,00
6238	Divers	1 500,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	31 176,00	29 380,00	29 380,00
6256	Missions	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6257	Réceptions	4 500,00	4 000,00	4 000,00
6261	Frais d'affranchissement	24 000,00	21 000,00	21 000,00
6262	Frais de télécommunications	54 000,00	54 000,00	54 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 550,00	3 500,00	3 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 550,00	9 220,00	9 220,00
63512	Taxes foncières	24 000,00	20 000,00	20 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	700,00	700,00	700,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	10 700,00	1 950,00	1 950,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 294 096,21	8 044 547,05	8 044 547,05
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	7 785,05	7 785,05	7 785,05
6218	Autre personnel extérieur	87 906,20	44 157,00	44 157,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	86 294,00	89 004,00	89 004,00
64111	Rémunération principale titulaires	3 889 624,00	3 763 139,00	3 763 139,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	116 567,00	117 333,00	117 333,00
64114	Personnel titulaire - Indemnité inflat*	17 600,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	752 799,84	777 936,00	777 936,00
64131	Rémunérations non tit.	773 499,00	827 424,00	827 424,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat*	4 400,00	0,00	0,00
64164	Emplois d'insertion - indemnité inflat*	500,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	61 000,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	5 000,00	25 424,00	25 424,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	946 947,12	980 726,00	980 726,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 268 440,00	1 279 694,00	1 279 694,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	33 932,00	37 501,00	37 501,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	20,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	16 500,00	13 000,00	13 000,00
6471	Prestat* versées pour le compte du FNAL	24 681,00	22 424,00	22 424,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64731	Allocations chômage versées directement	3 600,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres œuvres sociales	34 000,00	34 000,00	34 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	60 000,00	15 000,00	15 000,00
6488	Autres charges	3 000,00	10 000,00	10 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 247 830,89	1 162 863,44	1 162 863,44
6531	Indemnités	202 000,00	206 000,00	206 000,00
6532	Frais de mission	500,00	500,00	500,00
6533	Collations de retraite	14 198,00	13 300,00	13 300,00
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6536	Frais de représentation du maire	2 500,00	2 500,00	2 500,00
65372	Colis. fonds financ alloc. fin mandat	1 416,00	700,00	700,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6542	Créances éteintes	2 500,00	2 500,00	2 500,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	10 312,45	8 600,00	8 600,00
657362	Subv. fonct. CCAS	460 899,44	460 899,44	460 899,44
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	550 005,00	464 324,00	464 324,00
65888	Autres	0,00	40,00	40,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		13 258 899,19	14 290 602,87	14 290 602,87
66	Charges financières (b)	254 966,02	376 151,74	376 151,74
66111	Intérêts réglés à l'échéance	232 212,15	357 283,00	357 283,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-11 659,85	-12 131,26	-12 131,26
6618	Intérêts des autres dettes	34 413,52	31 000,00	31 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	26 750,00	28 510,00	28 510,00
6713	Secours et dots	5 500,00	4 000,00	4 000,00
6714	Bourses et prix	5 250,00	6 510,00	6 510,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	10 000,00	10 000,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	16 000,00	8 000,00	8 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	220 000,79	322 441,05	322 441,05
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	200 000,00	300 000,00	300 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	20 000,79	22 441,05	22 441,05
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		13 760 615,80	16 017 705,66	16 017 705,66
023	Virement à la section d'investissement	3 205 394,56	2 535 471,71	2 535 471,71
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	331 780,86	245 999,64	245 999,64
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	331 780,86	245 999,64	245 999,64
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 637 175,42	2 781 471,35	2 781 471,35
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 637 175,42	2 781 471,35	2 781 471,35
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		17 297 791,22	17 799 177,01	17 799 177,01

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 799 177,01
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	68 923,95
Montant des ICNE de l'exercice N-1	81 055,21
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-12 131,26

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

MARLY - MAIRIE DE MARLY - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 12/04/2023
Reçu en préfecture le 12/04/2023
Publié le
ID : 059-215903832-20230405-DEL_23_013-DE

S'LO

- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

S'LO

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	180 000,00	126 000,00	126 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	180 000,00	126 000,00	126 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	484 217,00	566 634,02	566 634,02
70311	Concessions cimelières (produit net)	13 000,00	13 000,00	13 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	25 800,00	16 220,00	16 220,00
70631	Redevances services à caractère sportif	1 000,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	65 000,00	64 000,00	64 000,00
7066	Redevances services à caractère social	93 250,00	90 750,00	90 750,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	286 167,00	380 164,02	380 164,02
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	2 500,00	2 500,00
73	Impôts et taxes	9 392 575,00	8 848 967,00	8 848 967,00
73111	Impôts directs locaux	6 356 322,00	5 802 612,00	5 802 612,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	8 000,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	2 176 485,00	2 176 485,00	2 176 485,00
73212	Dotaton de solidarité communautaire	81 532,00	101 008,00	101 008,00
73221	FNGIR	27 472,00	27 472,00	27 472,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et Intercom	248 657,00	249 000,00	249 000,00
7336	Droits de place	1 900,00	11 380,00	11 380,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	18 207,00	21 000,00	21 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	160 000,00	150 000,00	150 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	314 000,00	30 000,00	30 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	0,00	280 000,00	280 000,00
74	Dotations et participations	5 024 718,00	5 149 546,29	5 149 546,29
7411	Dotaton forfaitaire	2 186 000,00	2 190 000,00	2 190 000,00
74123	Dotaton de solidarité urbaine	1 517 516,00	1 560 112,00	1 560 112,00
74127	Dotaton nationale de péréquation	140 552,00	145 454,00	145 454,00
74718	Autres participations Etat	100,00	0,00	0,00
7478	Participat* Autres organismes	8 550,00	0,00	0,00
7482	Compens. porte taxe add. droits mutation	0,00	340,00	340,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	95 000,00	70 000,00	70 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat* taxes foncière	367 000,00	420 000,00	420 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat* taxe habitat*	0,00	120 000,00	120 000,00
7484	Dotaton de recensement	0,00	2 200,00	2 200,00
7485	Dotaton pour les titres sécurisés	0,00	15 000,00	15 000,00
7488	Autres attributions et participations	710 000,00	626 440,29	626 440,29
75	Autres produits de gestion courante	72 707,72	63 545,00	63 545,00
752	Revenus des immeubles	65 207,72	60 545,00	60 545,00
75814	Redevances sur l'énergie hydraulique	7 500,00	3 000,00	3 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		16 164 217,72	14 764 682,31	14 764 682,31
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	30 000,00	15 000,00	15 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	15 000,00	10 000,00	10 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	15 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	4 222,00	4 222,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	4 222,00	4 222,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		16 184 217,72	14 773 904,31	14 773 904,31
042	Opérat* ordre transfert entre sections (8) (7) (8)	191 937,00	1 967,03	1 967,03
722	Immobilisations corporelles	190 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 937,00	1 967,03	1 967,03
043	Opérat* ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		191 937,00	1 967,03	1 967,03
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 376 154,72	14 775 871,34	14 775 871,34

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 023 305,67
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 799 177,01
--	----------------------

S'LOW

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III
B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	15 000,00	14 300,00	14 300,00
2051	Concessions, droits similaires	15 000,00	14 300,00	14 300,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 911 350,07	2 823 187,02	2 823 187,02
2111	Terrains nus	61 800,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	562 878,68	990 600,00	990 600,00
2116	Cimetière	70 000,00	35 000,00	35 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 000,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	120 000,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	750 000,00	750 000,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	20 700,00	20 700,00
21318	Autres bâtiments publics	395 000,00	280 000,00	280 000,00
2151	Réseaux de voirie	200 000,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	50 512,78	500 000,00	500 000,00
2158	Autres inst., matériel, outil, techniques	50 000,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	42 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	50 000,00	52 191,00	52 191,00
2183	Matériel de bureau et informatique	144 633,44	51 863,41	51 863,41
2184	Mobilier	95 494,37	6 000,00	6 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	64 030,80	136 832,61	136 832,61
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 117 645,80	7 738 698,31	7 738 698,31
2312	Agencements et aménagements de terrains	160 500,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 813 280,00	5 194 351,00	5 194 351,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	790 218,15	2 185 600,24	2 185 600,24
235	Part investissement PPP	353 647,65	358 747,07	358 747,07
	Total des dépenses d'équipement	5 043 995,87	10 676 185,33	10 676 185,33
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	902 216,01	1 500 000,00	1 500 000,00
1641	Emprunts en euros	902 216,01	1 472 136,00	1 472 136,00
16871	Dettes - Etat et établissements nationaux	0,00	27 864,00	27 864,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	902 216,01	1 500 000,00	1 500 000,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	5 946 211,88	12 076 185,33	12 076 185,33
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	191 937,00	1 967,03	1 967,03
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	1 937,00	1 967,03	1 967,03
13918	Autres subventions d'équipement	1 937,00	1 967,03	1 967,03
	Charges transférées (9)	190 000,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	150 000,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	25 000,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	15 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	191 937,00	1 967,03	1 967,03
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	6 138 148,88	12 078 152,36	12 078 152,36

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	214 001,04
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	844 998,07
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 137 151,47

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

5/10

- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe I VA 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 010 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

III

B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	659 923,46	3 298 414,91	3 298 414,91
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	1 802 014,60	1 802 014,60
1312	Subv. transf. Régions	0,00	480 000,00	480 000,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	553 251,11	980 430,00	980 430,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	7 186,10	7 186,10	7 186,10
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	53 477,44	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	29 008,01	8 784,21	8 784,21
1342	Amendes de police non transférable	17 000,00	20 000,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	600 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
1641	Emprunts en euros	600 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 259 923,46	8 298 414,91	8 298 414,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 839 899,30	1 287 215,21	1 287 215,21
10222	FCTVA	368 000,00	125 001,03	125 001,03
10226	Taxe d'aménagement	70 000,00	103 215,07	103 215,07
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 401 899,30	1 058 999,11	1 058 999,11
138	Autres subvent* Invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautions reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	903 050,00	770 050,00	770 050,00
Total des recettes financières		2 742 949,30	2 057 265,21	2 057 265,21
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 002 872,76	10 355 680,12	10 355 680,12
021	Virement de la sect* de fonctionnement	3 205 394,56	2 535 471,71	2 535 471,71
040	Opérat* ordre transfert entre sections (8) (7) (8)	331 780,86	245 999,64	245 999,64
2802	Frais liés à la réalisation des document	744,00	1 526,40	1 526,40
28031	Frais d'études	12 559,37	8 164,36	8 164,36
280422	Privé : Bâtimts, installations	104 793,53	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	5 941,20	3 418,80	3 418,80
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	6 468,71	6 704,71	6 704,71
28128	Autres aménagements de terrains	14 120,69	12 907,36	12 907,36
281316	Equipements de climatis	367,00	367,00	367,00
28132	Immeubles de rapport	16 198,00	16 198,00	16 198,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 918,00	334,71	334,71
281532	Réseaux d'assainissement	196,00	196,00	196,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 400,78	390,00	390,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	5 430,00	5 436,00	5 436,00
28158	Autres installat*, matériel et outillage	33 421,90	37 895,81	37 895,81
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	6 259,00	6 259,00
28182	Matériel de transport	41 191,76	44 007,30	44 007,30
28183	Matériel de bureau et informatique	16 156,18	33 006,19	33 006,19
28184	Mobilier	12 559,26	15 320,40	15 320,40
28188	Autres immo. corporelles	58 314,48	53 867,60	53 867,60
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 537 176,42	2 781 471,35	2 781 471,35
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 537 176,42	2 781 471,35	2 781 471,35
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 540 048,18	13 137 151,47	13 137 151,47

+

RESTES A REALISER N-1 (10)

0,00

MARLY - MAIRIE DE MARLY - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 12/04/2023
 Reçu en préfecture le 12/04/2023
 Publié le *S'LO*
 ID : 059-215903832-20230405-DEL_23_013-DE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			13 137 151,47

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 102 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 12/04/2023
Reçu en préfecture le 12/04/2023
Publié le *5/10/23*
ID : 059-215903832-20230405-DEL_23_013-DE

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.